



PHARMACIEN(NE) II
2 POSTES PERMANENTS
1 POSTE TEMPS COMPLET ET 1 POSTE 4 JOURS/SEMAINE

L'HOPITAL MARIE-CLARAC EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS AFIN DE POURVOIR 2 POSTES PERMANENTS DE PHARMACIEN(NE) II, SOIT UN POSTE À TEMPS COMPLET ET UN POSTE À 4 JOURS/SEMAINE.

L'Hôpital Marie-Clarac est un centre hospitalier de soins de courte durée comptant un total de 228 lits dont la mission est d'offrir des services de réadaptation fonctionnelle intensive, des soins post-aigus ainsi que des soins palliatifs à une clientèle adulte. L'Hôpital se distingue par sa dimension à échelle humaine, tant pour les usagers que pour les employés. Il est situé à Montréal-Nord tout près de Laval et jouit d'un environnement privilégié puisqu'il est tout près de la Rivière des Prairies, elle-même bordée par des espaces verts et de détente, ainsi qu'une piste cyclable et piétonnière.

Vous démontrez un leadership mobilisateur auprès de votre équipe, tant par votre expertise que par votre « savoir-être », en adoptant des comportements professionnels qui traduisent, le respect, l'innovation, la collaboration, l'humanisme et l'engagement en conformité avec nos valeurs d'établissement, joignez-vous à une équipe dynamique dans une atmosphère harmonieuse de travail.

Établissement: Hôpital Marie-Clarac (3530, Boul. Gouin Est, Montréal-Nord)
Horaire: Jour – Lundi au vendredi et environ 1 samedi sur 4
Salaire : 53.48\$ - 67.53\$

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Sous l'autorité du chef du département clinique de pharmacie, la personne titulaire du poste participe aux activités cliniques et d'enseignement et contribue aux services pharmaceutiques du département, y compris les gardes et les fins de semaine.

Les pharmaciens œuvrent en interdisciplinarité dans des affectations cliniques en réadaptation et en soins palliatifs.

L'Hôpital Marie-Clarac a implanté le prescripteur et la FADM électronique PandaWebRx sur toutes les unités de soins, permettant aux pharmaciens de consacrer la majeure partie de leur temps au travail clinique.

Le département de pharmacie entame un virage clinique. Si vous possédez une expérience clinique et désirez être mentor pour d'autres pharmaciens, cet emploi vous offre l'opportunité de ressentir de la satisfaction professionnelle en partageant votre savoir-faire et en développant les soins pharmaceutiques.

Le département de pharmacie est doté des appareils d'automatisation modernes et pratique la DVCC. Aucune préparation stérile injectable car l'hôpital ne dispose pas de hotte.

EXIGENCES REQUISES :

- Détenteur d'un diplôme de deuxième (2^e) cycle universitaire de maîtrise en pharmacothérapie avancée en établissement de santé.
- Pharmacien inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec;
- Détenteur d'une assurance responsabilité professionnelle en règle;
- Détenir, ou s'engager à obtenir, le titre de chargé d'enseignement clinique de l'Université Laval ou le titre de clinicien associé de l'Université de Montréal;
- Avoir réussi (ou s'engager à réussir) la formation réglementaire pour l'application des nouvelles activités prévues par la Loi 41;
- Dix années (10) d'expérience en pharmacie d'établissement de santé est un atout.

NOS AVANTAGES :

- Grande probabilité d'avoir systématiquement vos premiers choix de vacances car petite équipe.
- Établissement privé conventionné : mêmes conditions que le réseau public (salaire, primes, congés, avantages sociaux, vacances, régime de retraite, assurances collectives, etc).
- Ne fait pas partie de Santé Québec
- Hôpital à taille humaine (500 employés)
- 1 seul site
- Près des grandes artères vers Laval et la Rive-Nord
- Transport en commun accessible
- Cafétéria d'excellente qualité
- Environnement de travail bienveillant

Vous pouvez faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae via notre site internet à : <https://hopitalmarie-clarac.qc.ca/emplois/>

Veuillez prendre note que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Site web de l'établissement : www.hopitalmarie-clarac.qc.ca

L'Hôpital Marie-Clarac applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones et les membres de minorités visibles et ethniques à présenter leur candidature.